ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 63648

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les expérimentations de "pédagogie inversée" en France. La classe inversée est une approche pédagogique qui inverse les rôles traditionnels d'apprentissage où l'élève prépare en amont les requis du cours pour poser des questions au professeur. Cette technique, développée dans les années 1990 par un professeur de physique de Harvard, est aussi appelée *flipper classroom*. Grâce à des vidéos et aux outils numériques, les élèves deviennent beaucoup plus actifs et peuvent ainsi venir en cours avec leurs questions. Cette pédagogie est adaptée à l'enseignement supérieur, l'UFR de médecine de l'université Joseph-Fourier la pratiquant depuis 2006. Ce type d'enseignement présente l'avantage de dynamiser les cours et l'apprentissage des connaissances fondamentales dans le supérieur. Il aimerait savoir si ce type d'expérimentation pourrait davantage se développer dans l'enseignement supérieur afin d'être adapté aux besoins et aux divers profils des étudiants.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche considère que le développement des innovations pédagogiques fait partie des mesures prioritaires destinées à favoriser la réussite du plus grand nombre. Dans cette perspective, le numérique apparaît comme un levier, notamment à travers la production de MOOCs. Par ailleurs, le ministère entend promouvoir les innovations pédagogiques numériques de tous ordres, comme le fablab à Cergy-Pontoise, les serious games à Champollion, le projet d'innovation pédagogique PACTIVANS de l'université Nice Sophia Antipolis ou encore la mise en place de dispositifs de classe ou d'amphi inversée. L'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine de l'université Joseph Fournier-Grenoble 1 fut d'ailleurs pionnière en la matière. D'autres initiatives sont soutenues comme Pedaginnov. Il s'agit d'un modèle de classe inversée expérimenté par une quinzaine d'enseignants des universités Paris-Est et Créteil, et de l'école nationale des Ponts et Chaussées dans le cadre du projet IDEA (individualisation, diversification, évaluation et accompagnement). IDEA est un projet IDEFI (initiative d'excellence en formations innovantes du PIA [programme d'investissements d'avenirs]) qui a vocation à expérimenter des actions inter-établissements innovantes, à les évaluer grâce à un comité d'experts internationaux, à les modéliser pour les reproduire dans d'autres filières et les diffuser en France et à l'étranger. Le développement de ces approches pédagogiques, fondées sur une logique d'apprentissage plutôt qu'une logique d'enseignement, s'inscrit dans le cadre de la rénovation pédagogique de l'enseignement supérieur que le ministère entend soutenir et accompagner. Elle rejoint la préoccupation de plus en plus forte des établissements d'améliorer la qualité des formations, en adaptant les dispositifs et méthodes pédagogiques à la diversité des publics et des contextes d'étude, pour améliorer la réussite des étudiants. Pour accompagner cette rénovation pédagogique, diverses actions sont mises en place. Une mission de la pédagogie pour l'enseignement supérieur est créée au sein de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. Dans le cadre de l'accréditation de l'offre de formation des établissements, la dimension pédagogique est maintenant prise en compte avec notamment le volet innovation. L'appel à projets

CreaMOOCs, d'un montant de 3 millions d'euros, a permis de doter les sites de moyens pour la production de ressources numériques et audiovisuelles qui peuvent contribuer au développement de classes inversées. Une veille systématique sur les initiatives pédagogiques est mise en place dans une perspective de valorisation et de diffusion, notamment lors de prochaines journées nationales de l'innovation pédagogique. L'appel à projets « Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques (IDEFI-N) » d'un montant de 12 millions d'euros, lancé le 27 novembre 2014, offre la possibilité aux regroupements d'établissements d'initier de nouvelles expérimentations susceptibles de contribuer à la rénovation pédagogique attendue dans l'enseignement supérieur.

Données clés

Auteur : M. Christophe Premat
Circonscription : Français établis hors de France (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63648
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 septembre 2014, page 7521
Réponse publiée au JO le : 24 mars 2015, page 2265